

# LA PRÉVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR



1. Finalité de l'action ?
2. Le cadre réglementaire
3. Les ressources de l'action
4. Les moyens mis en œuvre
5. Exemple de moyen présenté
6. Retour d'expérience en cours..

## 1. Finalité de l'action ?

**SENSIBILISER ET AIDER LES TPE/PME DU BTP A  
METTRE EN ŒUVRE UN SOCLE MINIMUM DE  
PRÉVENTION AFIN D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE  
TRAVAIL ET LA PRÉVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR**

## 2. Le cadre règlementaire

- **Plan Régional Santé au Travail (PRST 3) 2016-2020**  
au travers des actions 1-14 et 1-15 « poursuivre et élargir la campagne d'information en faveur de la prévention du risque de chute de hauteur prioritairement vers les TPE – PME »
- **Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), contrat tripartite**



### 3. Les ressources de l'action

# Mise sur pied d'un groupe de travail composé de personnels du SATM et des partenaires du CPOM dès décembre 2016



- 2 Médecins du Travail (dont le chef de projet)
- 2 Infirmières en Santé au Travail
- 1 Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
- 4 Assistants en Santé et Sécurité au Travail



- 1 Ingénieur de prévention



- 1 Ingénieur Conseil- BTP

### 3. Les ressources de l'action

L'intégration progressive des organismes professionnels du BTP dans le groupe de travail dès septembre 2017



Soit un groupe de travail composé de 14 personnes

### 3. Les ressources de l'action

- Les bases de données des partenaires permettant d'élargir le nombre d'entreprises ciblées



**CODES APE DES  
ADHÉRENTS**



**6 CODES RISQUES CIBLÉS  
INFORMATIONS DES CTR**

### 3. Les ressources de l'action

#### – Adhérents de la branche



#### – Participants professionnels



#### – Les médias généralistes et professionnels



#### – Les organismes extérieurs





## 4. Les moyens mis en œuvre

Traitement et intégration des résultats de l'étude du groupe TOIT du SATM menée de 2013 à 2017

Rédaction d'un courrier d'invitation accompagné d'un questionnaire sur les pratiques professionnelles liées au travail en hauteur pour les trois réunions  
courriers envoyés en mailing (615 courriers) imprimé par le SATM et postés par la DIRRECTE

Élaboration d'un diaporama co-animé par les membres du groupe de travail lors des trois réunions collectives de sensibilisation

Convivialité des conférences organisée conjointement par la FFB et la CAPEB

Laval  
10 avril 2018  
CFAVM Laval

Mayenne  
12 avril 2018  
CSP Mayenne / SDIS 53

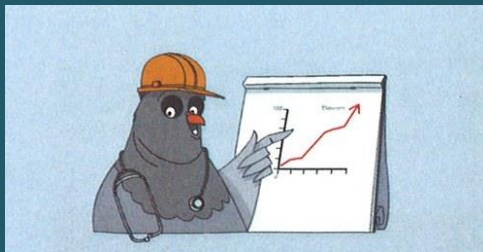
Château Gontier  
17 avril 2018  
Salle de l'Europe

## 5. Exemples de moyens mis en oeuvre

De 2014 à fin 2017 , une enquête a été menée par les professionnels de la santé et de la prévention du SATM auprès des employeurs et des salariés du secteur de la charpente couverture.

Après avoir visité soixante et onze entreprises du département de la Mayenne et avoir reçu près de deux cent soixante quinze salariés en visites médicales ou entretiens infirmiers,


Voici les chiffres clé de l'étude.





## 5. Exemples de moyens mis en oeuvre

Depuis 2014, une enquête est menée par les professionnels de la santé et de la prévention du SATM auprès des employeurs et des salariés du secteur de la charpente couverture.

Avec à ce jour, près de soixante dix entreprises visitées en Mayenne et près de cent cinquante salariés reçus en visites médicales ou entretiens infirmiers, retrouvez un point de situation de la profession à la fin de l'année 2015 sur notre site [www.satm.fr](http://www.satm.fr).

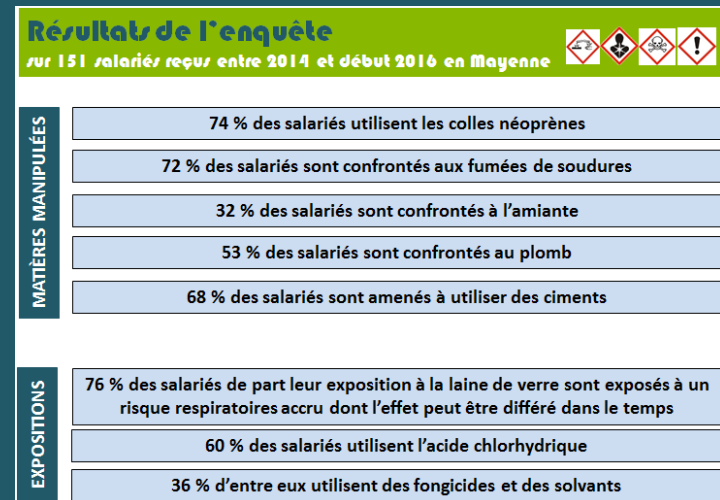


en partenariat avec 



*C'est probablement sans que les artisans viennent d'Angers, que le métier de couvreur est dangereux... (Alphonse ALLAIS)*

Une enquête présentée au public sur l'écran d'affichage du centre de Laval



Mais accessible aussi aux professionnels sur le site internet du SATM  
[www.satm.fr](http://www.satm.fr)

## 5. Exemples de moyens mis en oeuvre

**ACCIDENTOLOGIE  
PROFESSIONNELLE ?**

**88 %** DES ACCIDENTS DE  
TRAVAIL  
ONT PROVOQUE UN ARRÊT

**< 3 JOURS 5%**

**7 JOURS 25 %**

**+ DE 30 JOURS  
25 %**

**58 %**



**MAIS SEULEMENT 38 % DE LA COHORTE PORTE  
LE HARNAIS ANTI CHUTE SYSTÉMATIQUEMENT**

## 5. Exemples de moyens mis en oeuvre

### RISQUE DE CHUTE

**71 ENTREPRISES VISITÉES**

**80 % ONT DES ÉCHAFAUDAGES AVEC ACCES  
INTÉRIEUR**

**70 % SALARIÉS FORMÉS AU MONTAGE DES  
ÉCHAFAUDAGES**

**100 % MISE A DISPOSITION DU HARNAIS**

## 5. Exemple de moyens mis en oeuvre



Réunion de Laval



Réunion de Mayenne



SYAM [SYstème d'Ancrage Mobile] Présentation en images - You.mp4

## 6. Retour d'expérience en cours..

### Groupe chute de hauteur

10 réunions du groupe ou sous groupes de travail

Impression et expédition postale de 615 invitations et questionnaires



Environ 65 retours du questionnaire en cours d'analyse

3 réunions collectives de sensibilisation



Près de 40 entreprises ont participé aux réunions collectives de Laval – Mayenne – Château Gontier

## 6. Et l'histoire continue...

**Le 29 juin prochain, le groupe se réunit de nouveau**

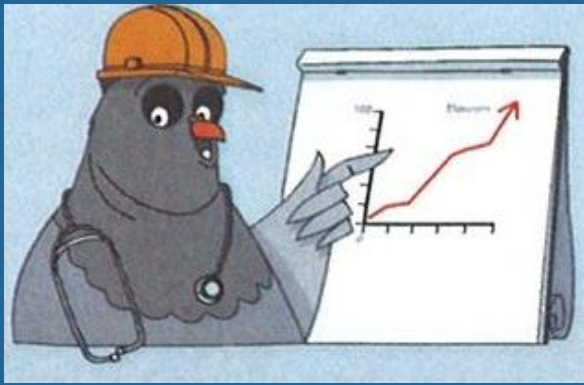
**Déclencher le début des entretiens infirmiers et visites médicales pour les salariés concernés jusqu'à 2020**

**Augmenter notre taux de réponse « entreprises » grâce au travail des équipes techniques du SATM**

**Continuer de travailler en collaboration avec la CAPEB 53 et la FFB Mayenne pour le retour des questionnaires.**

**Pérenniser le travail accompli avec l'OPPBTP, la DIRRECTE et la CARSAT**





**Merci de votre attention et de votre participation**

